

désistées de leur droit d'offrir au Dieu de l'Hostie les acclamations et les adorations de peuples enthousiastes, et qu'un tel honneur oblige...

Il le faut, parce qu'il n'est point de nation sous le soleil qui puisse revendiquer, à l'exemple d'Israël, et à l'égal de la France de Clovis, de Charlemagne et de Saint Louis, une origine aussi manifestement divine et une destinée aussi providentielle que celles qui furent données au Canada par le Dieu de nos autels...

Tout porte à croire, d'ailleurs, qu'il en sera ainsi, et que le XXI^e Congrès international ne le cèdera en rien aux précédents.

Dans un premier mandement du 25 août 1909, Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, avait indiqué la date du Congrès — 7 au 11 septembre 1910 — et fixé diverses mesures préparatoires. Depuis, le 27 décembre dernier, dans une lettre circulaire à son clergé, Sa Grandeur a communiqué l'heureuse nouvelle de la marche de toutes les bonnes volontés et de toutes les mesures vers un succès égal aux espérances. Les comités, inaugurés en séance solennelle à la cathédrale, le soir du 8 décembre, sous le patronage de la Vierge Immaculée, travaillent activement : NN. SS. les Évêques du Canada ont constitué dans leurs diocèses des comités du Congrès, l'épiscopat des États-Unis donne à l'œuvre l'unanime encouragement de sa sympathie.

A l'inépuisable générosité de ses diocésains, Mgr Bruchési demande l'assistance pécuniaire ; à la piété de tous il demande le concours de la prière : indépendamment du Triduum préparatoire au Congrès dont la date sera ultérieurement fixée, Sa Grandeur a autorisé l'exposition du T. S. Sacrement tous les dimanches et jours de fête, aux heures les plus convenables pour le groupement des fidèles. L'Eucharistie, et particulièrement la communion quotidienne, fera l'objet des prédications dominicales. Enfin une prière composée à cette intention sollicitera de Dieu le succès d'une œuvre qui tend uniquement à la gloire de son Fils anéanti au Sacrement de son Amour. Voici cette prière :